



Déclaration préalable de la FSU 21 au CTSD du 11 mars 2022

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs membres du CTSD de la Côte d'Or,

Alors que la pandémie semble décliner, les tensions internationales prennent le relais et pèsent sur tous les esprits. La FSU est en lien avec le STESU, le principal syndicat enseignant ukrainien et exprime sa solidarité avec le peuple ukrainien dans son ensemble.

En raison de l'amélioration de la situation sanitaire face à l'épidémie de Covid-19 depuis plusieurs semaines et de la baisse notable de la pression sur les hôpitaux, le Premier ministre a annoncé le 3 mars 2022 la suppression du pass vaccinal dans les lieux où il est exigé et du port du masque en intérieur, sauf dans les transports collectifs, à partir du 14 mars 2022. Or la réalité dans les établissements scolaires est tout autre, nous déplorons encore des absences dues aux contaminations d'élèves et de personnels. Si ces décisions sont positives pour les apprentissages, celles-ci nous semblent surtout précoces au vu de la situation réelle et de la reprise actuelle des contaminations car le taux d'incidence remonte dans les régions marquées par la fin des vacances d'hiver depuis plus de deux semaines ! Les agentes et agents du service public d'éducation ont largement répondu présents face à la crise sanitaire et ont tenu à bout de bras l'école ouverte, un impératif guidé par leur conscience professionnelle. Mais ils ne sont pas dupes, ils comprennent bien que cette décision est avant tout politique !

Le bilan du quinquennat est catastrophique en ce qui concerne les services publics : les hôpitaux et les établissements scolaires sont au bord de la rupture, les personnels sont fatigués et demandent des moyens pour effectuer leur fonction, une réelle revalorisation de leurs salaires et pensions ! Le refus, continu, systématique et idéologique d'augmenter le point d'indice est clairement ressenti comme du mépris ! Si les collègues se sentent maltraités, c'est aussi parce que les comparaisons internationales, largement diffusées, nous classent parmi les plus bas des pays de l'OCDE. Le point d'indice n'a pas été revalorisé une seule fois en 5 ans si bien que les avancements d'échelon sont quasi-annihilés par l'inflation, qui elle est galopante surtout depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine ! Les quelques primes et mesurettes catégorielles ne répondent clairement pas à la demande des collègues. Nous l'avons déjà dit, nous le redisons, maltraiter les agents des services publics, gage d'égalité, comme le gouvernement le fait, c'est faire le lit du populisme, qu'on ne peut prétendre vouloir combattre en menant des politiques qui au contraire le favorisent.

En parallèle, la poursuite de la Loi Transformation de la Fonction Publique, après avoir fait perdre leurs compétences sur les questions mobilité aux CAP, concerne depuis le 1er janvier 2021, les avancements et changements de grade. Un décret sur les comités sociaux d'administration (CSA) a entériné la suppression des CHSCT, sous leur forme actuelle. Que dire du projet de Loi 4D, de la Loi de sécurité globale et de ses nombreuses mesures restreignant gravement les libertés publiques. Le gouvernement et le ministère, malgré la pandémie, poursuivent leurs contre-réformes et multiplient les décisions rétrogrades. La FSU conteste le nouveau cadre de la Loi de Transformation de la Fonction Publique qui a mis fin aux principes de transparence et de gestion collective qui régissaient les opérations de carrière des fonctionnaires depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Sous couvert de modernisation, c'est un retour en arrière de 75 ans qui a été effectué ! Personne n'est dupe sur les arrières pensées qui ont présidé à cette transformation, mais les conséquences n'en ont pas encore été complètement mesurées. Ces remises en cause du paritarisme et des corps intermédiaires ne sont pas anodines : Emmanuel Macron est vraiment le fossoyeur du syndicalisme et des droits syndicaux acquis depuis des décennies ! Comment défendre la situation des collègues sans transparence dans les mutations, sans heures de décharges comptabilisées en ARA, dans notre académie, pour les membres des CHSCT et futurs membres de la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

La préparation de la rentrée 2022-2023 est la traduction sur le terrain de la politique d'Emmanuel Macron. La politique d'austérité menée, marquée par la baisse des moyens de l'Education nationale, ne permet pas d'offrir de bonnes conditions de travail aux personnels d'enseignement et aux élèves. Celle-ci s'est traduit par 7900 suppressions d'emplois en 4 ans et ce, malgré une crise sanitaire sans précédent qui a

durablement déstabilisé le système éducatif alors même que le ministre s'enorgueillissait dans des médias, décidément bien complaisants, de garder les écoles ouvertes. Les inégalités se sont renforcées, accentuées et nous n'avons eu de cesse de le dénoncer au sein de toutes les instances. Aucune réponse sérieuse n'a été apportée... Les informations remontent, nous dit-on, les autorités de tutelle notent scrupuleusement et restent vigilantes... A quoi bon puisque notre ministère suit aveuglément sa feuille de route, laissant sur le côté des élèves perdus, désorientés et souvent en souffrance.

Alors que l'éducation devrait être au centre des débats de la campagne présidentielle, parce qu'elle est un investissement pour le futur, parce que c'est la jeunesse qui devra relever les défis du XXI^e siècle, elle en occupe la portion congrue. Au mieux ignorée, au pire instrumentalisée pour flatter les penchants les plus réactionnaires ou donner des gages de modernité ultralibérale. Les ballons d'essais sur la suppression éventuelle du CAPES ou l'expérimentation de Marseille dans le 1^{er} degré donnent une idée de ce à quoi pourrait ressembler un nouveau quinquennat d'Emmanuel Macron. Le recrutement local et l'autonomie renforcée des établissements ne pourront aboutir qu'à creuser encore plus les inégalités entre les territoires et entre les classes sociales. Et que dire de sa proposition pour les élèves de choisir entre les langues vivantes 2 ou l'apprentissage du code (de l'informatique) dès la 5^{ème} ? La FSU ne se résout pas à cette fatalité, elle porte l'ambition d'un service public de l'éducation émancipateur pour toutes et tous, avec des personnels reconnus et revalorisés.

A plusieurs reprises nous avons demandé à ce que le ministre sorte de la poussière les dossiers qui s'entassaient sur son bureau, nous n'aurions jamais imaginé qu'il exhume celui de « l'École du socle ». Les vieilles lunes ont toujours leurs charmes : un collègue davantage dans la continuité de l'école primaire avec des professeurs polyvalents, des disciplines regroupées par pôles, des établissements encore plus autonomes en termes de pédagogie avec des chefs d'établissements qui pourraient adapter les programmes au niveau des élèves. C'est tout simplement la fin de l'Éducation nationale ! Que fallait-il attendre d'autre d'un ministre qui avait déjà dépouillé le baccalauréat de son caractère national ?

Encore une fois, le ministre ne veut pas suivre les conseils de ceux qui sont en première ligne face aux élèves, de ceux qui possèdent l'expertise d'un métier qu'ils exercent dans des conditions toujours plus difficiles : les enseignants, qui sont, selon un sondage FSU, les principaux déçus du quinquennat. Alors que les rapports de la DEPP sont très critiques sur les conséquences de la politique menée par le ministère, alors que le Sénat critique ouvertement la méthode Blanquer, il serait temps de nous écouter. Des quatre années où Jean-Michel Blanquer a sévi, rien n'est à garder. Il n'aura su mettre en place qu'une « École de la défiance », celles des agents envers leur administration. Pour donner un exemple concret, à la FSU, nous avons dénoncé dès le début, les conséquences qu'allait avoir la réforme des lycées et du bac. L'administration ne nous a jamais écoutés, entendus peut-être, mais écoutés jamais. Aujourd'hui, après 3 années de réformes, nous avons vu juste. Et que l'on ne vienne pas encore agiter le spectre de la crise sanitaire, seule une mauvaise réforme peut s'abriter derrière de mauvaises excuses. Sans cette réforme, la plupart des difficultés rencontrées par nos élèves, nos collègues, n'auraient même pas existé. Cette réforme des lycées renforce les inégalités sociales et de genre, désorganise les lycées et accentue l'anxiété des élèves. Alors, au lieu de gaspiller de l'argent en communication, en Grenelle, en cabinets de conseils aussi dispendieux qu'inefficaces, entendez-nous, écoutez-nous ! Il est urgent d'augmenter les salaires, de réduire les effectifs dans toutes les classes, d'abroger la réforme des lycées, du bac et de Parcoursup. Enfin, il est urgent de remettre tous ces sujets sur la table des négociations et de reprendre de vraies discussions. Sans une prise de conscience rapide du gouvernement, nous ne pouvons que prévoir une accentuation de la fuite des enseignants et l'apparition de déserts éducatifs dans les années à venir.

A l'échelle de notre département, ce CTSD examine les compléments de service, les créations et suppressions de poste qui ont déjà été étudiées dans le groupe de travail. Si certains ajustements ont pu être obtenus à la marge, d'autres restent à étudier aujourd'hui. Mais si vos services nous précisent que la pression des HSA est stable cette année, nous constatons en réalité que la part des HSA plus les IMP dans les DHG n'a cessé de croître passant ainsi de seulement **7.53 %** en 2019 et **7.39 %** en 2020 à **8.65 %** en 2021 atteignant **8.95%** pour la rentrée 2022... Certains établissements ont même des taux d'HSA qui avoisinent les 10% de leur DHG ! Les HSA se généralisent à 2 heures et ont un fort impact sur les services qui sont maintenant à 20 heures ! L'importance des HSA dans certains établissements entraînent des postes supprimés alors que les besoins sur l'établissement existent ! De plus, l'importance des HSA, des IMP dans les établissements renforcent l'individualisme et créent même parfois des hiérarchies intermédiaires or cela est incompatible avec la culture de l'éducation nationale, et avec l'essence même de nos métiers où la prise en charge des élèves est par nature collective ! La dégradation des collectifs de travail ruine la confiance et ne sera pas sans conséquence sur les élèves ! Le gouvernement en porte l'entière responsabilité !

En conséquence, la rentrée scolaire 2022 dans les collèges s'annonce désastreuse en Côte-d'Or **avec 21 suppressions de poste dont 11 mesures de carte scolaire contre 9 créations** ! Certaines disciplines sont particulièrement impactées (3 mesures de cartes scolaires en EPS, 2 en lettres classiques, 2 en anglais, 2 en arts plastiques...). Toutes ces suppressions de postes vont, comme l'an passé, avoir de lourdes répercussions sur les mutations.

De plus, la situation et les conditions de travail de nombreux collègues se dégradent et sont difficiles comme on peut le constater avec l'importance du nombre de compléments de services avec moins de 3 heures à effectuer dans un autre établissement. Avoir un complément de service a un impact sur les déplacements (parfois 4 fois dans la semaine), les emplois du temps et l'investissement des collègues voire leur intégration dans les équipes ! L'année prochaine, pas moins de 13 collègues travailleront sur 3 établissements dans le département ; sans compter ceux qui ont actuellement « un excédent » et pour lesquels nous vous demandons un maintien dans leur établissement de rattachement ! Toutes ces situations inquiètent et accentuent le stress et la colère des collègues. La FSU dénonce le recours aux compléments de service qui devraient avoir, comme on le rappelle chaque année, **un caractère exceptionnel**. Enfin, on décompte 62 BMP (contre 56 l'an dernier) non pourvus qui sont pour beaucoup des petits BMP dont de nombreux concernent les langues vivantes ou la technologie où il manque actuellement de nombreux enseignants dans l'académie, donc ces BMP pourraient ne pas être pourvus à la rentrée prochaine.

Cette carte et ces postes partagés sont des conséquences des moyens présentés lors du précédent CTSD et surtout des classes à 30 élèves qui deviennent la norme ! Nous constatons de plus qu'il existe aussi des compléments de service importants comme celui de 15h50 à Mirebeau alors que le poste a été supprimé l'an dernier ! La FSU rappelle que cette année encore certains collègues n'ont pas été informés de leurs nouveaux compléments de service voire de leur suppression de poste autrement qu'en AG ! La FSU continue de dénoncer la dégradation des conditions de travail, la maltraitance des collègues mais aussi le coût des déplacements pour tous ces collègues surtout au moment où l'essence atteint presque 2€ le litre ! Rien d'étonnant donc que de nombreux enseignants de technologie préfèrent postuler dans le privé au vu de leur salaire et de leurs conditions de travail dans l'éducation nationale !

Face à cette situation inacceptable, la FSU continue d'exiger un changement total de la politique éducative, un arrêt immédiat de toute suppression de poste et, un engagement dans un mouvement de recrutements massifs, qui ne peut se réaliser que grâce à une revalorisation salariale d'ampleur.

Nous ne voudrions, cependant, pas terminer ce constat préoccupant sans saluer, une fois de plus, le travail consciencieux des services de la Dsden qui œuvrent, comme à l'accoutumée, pour lisser au mieux les difficultés inhérentes à la répartition de moyens d'emblée insuffisants.

Pour s'opposer à la préparation de la rentrée 2022 dans le 2nd degré, la FSU, FO, le SNALC et la CGT appellent à un rassemblement devant le rectorat le 23 mars dans notre département pour dénoncer le manque de moyens.